

Le 11 juin 2024

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE ET PAR COURRIER

Madame Alyson Gagnon, biologiste, M. Sc.  
Chargée de projet  
Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels et miniers  
Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique  
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 83  
Québec Qc G1R 5V7

**Objet : Erratum - Résumé final 167012256-1000-EN-R-0001-  
Projet de valorisation des matières dangereuses  
résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption  
thermique anaérobie à Contrecœur (3211-22-017)**  
N/Réf. : 167012256

---

Madame,

Une erreur s'est glissée à la sous-section 3.1.10.2 du résumé final de l'étude d'impact citée en objet. Veuillez noter que la sous-section 3.1.10.2 doit se lire comme suit :

### **3.1.10.2 Phase d'exploitation**

Les catégories de sources d'émission de GES considérées pour cette phase comprennent des systèmes de combustion fixe et d'autres sources fixes, des systèmes de combustion mobile et les émissions indirectes attribuables à la consommation d'énergie électrique. Les catégories de sources d'émissions considérées dans l'inventaire GES comprennent les équipements suivants : les systèmes de combustion fixe (combustion de gaz naturel de l'unité ATDU et un oxydateur thermique), les systèmes de combustion mobile (un chargeur mobile), une source d'émission fixe (un dépoussiéreur) ainsi que les émissions indirectes attribuables à la consommation d'énergie électrique. Les émissions annuelles de GES du projet produites pendant la phase d'exploitation sont estimées, pour un débit maximal de gaz naturel, à 36 937 t de CO<sub>2</sub> éq, dont 21 380 t émises par les systèmes de combustion fixe à émission directe (alimentation en gaz naturel, combustion de GNC dans l'oxydateur thermique, dépoussiéreur). En prenant en considération les mesures d'atténuation proposées, le total des émissions annuelles de GES émises, pour un débit maximal de gaz naturel, devient alors estimé à 24 033 t de CO<sub>2</sub> éq.

Le 11 juinl 2024

Madame Alyson Gagnon, biol., M. Sc.

Page 2 de 2

**Objet :** Erratum - Résumé final 167012256-1000-EN-R-0001- Projet de valorisation des matières dangereuses résiduelles à l'aide d'un procédé de désorption thermique anaérobie à Contrecœur (3211-22-017)  
N/Réf. : 167012256

Nous espérons que le tout sera conforme à vos attentes. Si toutefois de plus amples renseignements s'avéraient nécessaires, veuillez communiquer avec nous.

Veuillez croire, Madame, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Stantec Experts-conseils Itée**

PRÉPARÉ PAR :	Claire Lemieux, géogr., M. Sc.	
VÉRIFIÉ PAR :	Julie Massicotte, biol., M. Sc.	
APPROUVÉ PAR :	Robert Murray, ing., M. Sc. A.	

cc \\ca0119-ppfss01\projets\_partages\167012256\en\3\_livrrouillon\lettre\_erratum\_20240611\167012256\_erratum.docx